



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 15

Votants : 26

Présents : M. Morat, M. Machet, M. Pravaz, Mme Castagno, M. Belhaj, M. Vallier, Mme Vallin-Balas, Mme Perrier, M. Ancrenaz, M. Gautier, M. Blanc, M. Pla Diaz, Mme Mareschal, M. Rey, M. Sereno.

Absents excusés : Mme Charles, M. Jay, Mme Durieux-Fraresse, M. de Lambert, Mme Joyau-Collin, Mme Grange, M. Deshayes, Mme Boucher, Mme Mithieux, Mme Traversier, M. Bejaoui.

Délégation de vote : Mme Charles à Mme Castagno, M. Jay à M. Belhaj, Mme Durieux-Fraresse à M. Pravaz, M. de Lambert à Mme Perrier, Mme Joyau-Collin à M. Morat, Mme Grange à M. Vallier, M. Deshayes à M. Morat, Mme Boucher à M. Pla Diaz, Mme Mithieux à Mme Mareschal, Mme Traversier à M. Machet.

Absents : Mme Coassy, Mme Labiod, Mme Cabrani.

Secrétaire de la séance : M. Ancrenaz.

### ADMINISTRATION GENERALE

#### **1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2022**

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2022 et demande s'il suscite des observations. Celui-ci est remis sur table en format papier, chacun l'ayant déjà reçu par mail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- approuve le procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2022

#### **2) Compte rendu des actes effectués par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Monsieur le Maire rend compte des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qu'il a reçues et qui n'ont été suivies d'aucune préemption mais de la mention d'un emplacement réservé. Il précise qu'il a signé l'acte d'acquisition d'un tènement situé 16 route de Lyon et le compromis de vente à ICADE des derniers lots de la ZAC du coteau à Villeneuve

### FINANCES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un mail de la trésorière municipale indiquant que suite à un incident technique lors d'opérations comptables, les comptes de gestion et les comptes administratifs de la commune ne pourront être votés dans la séance de ce soir mais

le seront lors du conseil municipal du 5 avril 2022 ; en revanche les résultats de 2021 ont été validés et peuvent être repris dans les budgets primitifs.

### **3) Affectation des résultats 2021 du budget principal de fonctionnement.**

Après avoir constaté les résultats 2021 du budget principal, Monsieur le Maire propose de les affecter dans le budget principal 2022 comme suit :

- En investissement : 400 000 € pour couvrir le besoin de financement et conforter l'autofinancement.
- En fonctionnement le solde soit : 598 452,72 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- approuve l'affectation des résultats 2021 comme indiquée ci-dessus.

### **4) Vote des taux d'imposition 2022**

Monsieur le Maire propose le maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2021

	<b>TAUX 2021</b>	<b>TAUX 2022</b>
Foncier bâti	33,54	33,54
Foncier non bâti	61.88	61.88
Taxe d'habitation	10.35	10.35

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- valide les taux d'imposition 2022 proposés ci-dessus.

### **5) Vote du budget principal 2022**

Monsieur le Maire présente le budget principal 2022 de la commune à partir des documents joints, qui ont été discutés en commission Finances

En fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 5 920 000 € avec la prise en compte des orientations présentées lors du précédent conseil.

En investissement, le budget à hauteur de 3 016 000 € permet d'engager 1 500 000 € de dépenses nouvelles grâce à un autofinancement consolidé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- adopte le budget principal 2022 de la commune en fonctionnement et en investissement.

### **6) Report des résultats 2021 du budget annexe de Villeneuve**

Après avoir constaté les résultats 2021 du budget annexe de Villeneuve, Monsieur le Maire propose de les reporter dans le budget primitif 2022 de la manière suivante :

- En fonctionnement : 2 282 291,22 €
- En investissement : 1 586 036,09 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité  
- valide le report des résultats 2021 du budget annexe de Villeneuve comme présenté ci-dessus.

### **7) Vote du budget annexe 2022 de Villeneuve**

Monsieur le Maire présente le budget annexe de Villeneuve 2022 Il se caractérise par l'inscription du produit des nouvelles ventes pour un montant total de 7 170 000 € ? Ces recettes permettent de consacrer 2 millions d'euros pour terminer l'aménagement de la ZAC du coteau et de provisionner le reste pour la poursuite de l'éco quartier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- adopte le budget annexe 2022 de Villeneuve.

### **8) Remise gracieuse du débet de la trésorière municipale**

Monsieur le Maire explique que par jugement n°2022-0003 prononcé le 28/01/2022, la chambre régionale des comptes Auvergne Rhône Alpes dans son article 4 a constitué Madame Corinne MORENO-LOPEZ, Trésorière municipale, débitrice envers la commune de Cognin, au titre de sa gestion de l'exercice 2019 sur le fondement de la seconde charge élevée à son encontre, à hauteur d'une somme de 114 278.26 € augmentée des intérêts de droit à compter du 28/06/2021. Il ajoute que dans l'article 6, il est précisé que le montant du débet prononcé à l'article 4 peut faire l'objet d'une remise gracieuse intégrale par le ministre chargé du budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  
- donne un avis très favorable à la remise gracieuse du débet pour la somme de 114 278.26 € augmentée des intérêts de droit et au sursis de versement jusqu'à la notification de la décision à l'intéressée.

### **9) Liste annuelle des marchés publics publiés en 2021**

Conformément à l'ouverture des données (open data) appliquée à la commande publique, Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la liste annuelle des marchés publics de la commune, attribués en 2021.

### **10) Approbation des subventions aux associations locales et extérieures – Année 2022**

Monsieur Machet, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de la vie associative, des festivités et de l'habitat présente le travail de la commission Finances/Animation qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> mars 2022 et dont les propositions sont rassemblées dans le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS	SOUS-TOTAL 2022	RAPPEL Sous-total 2021	Particip. USEP en hr	Frais Except.	Aide à la formation 3/4 du montant	Total aides except	TOTAL 2022	RAPPEL TOTAL 2021
<b>ART ET CULTURE</b>								
42 GRENOUILLES / Vidéo	290	410				0	290	410
AMTRAD	688	469				0	688	469
AREDECO	469	469				0	469	469
ASSOC PEINTRES	795	469				0	795	469
CHOR'HOM	399	399				0	399	399
CLUB COUTURE	399	509				0	399	509
CLUB PHOTO	435	0				0	435	0
CLUB YOGA	469	500				0	469	500

COGNIN EAU VIVANTE	799	619				0	799	619
GREHC	579	399				0	579	399
JOUONS AU CIRQUE	0	563				0	0	563
SAC A PAROLES	0	689				0	0	689
THEATRE pour RIRE	290	764				0	290	764
TRICOT'HE	579	399				0	579	399
VITRAIL DE COGNIN	399	399				0	399	399
<b>LOISIRS ET SPORTS</b>								
ACTIVITES ECHECS	560	466				0	560	466
ACTIVITES LOISIRS JEUNES	399	399				0	399	399
AIKIDO (ABC COGNIN)	487	700				0	487	700
BOULE DE COGNIN	580	469				0	580	469
CLUB DE TAROT	758	469				0	758	469
COGNIN LA MOTTE SAVOIE BASKET	5 447	5 196		1 970	1 503	3 473	8 920	8 361
COGNIN EN BALADE	509	399				0	509	399
COGNIN JUDO	1 539	1 519				0	1 539	1 519
COGNIN ROLLER	483	536				0	483	536
COGNIN SKI	701	719				0	701	719
COGNIN SPORTS	4 001	7 606		10 441	113	10 554	14 555	16 832
COGNIN VELO TOURISME	469	399				0	469	399
COGNIN VOLLEY	1 172	818				0	1 172	818
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	469	469				0	469	469
KARATE CLUB	991	0				0	991	0
SLOT RACING COGNIN	876	0				0	876	0
SOURDS DE COGNIN	578	769				0	578	769
SPORT PASSION	399	399				0	399	399
TENNIS CLUB	1 935	2 140				0	1 935	2 140
TERRA COGNIN	579	469		139		139	718	469
UNION CYCLISTE COGNIN	688	920		326		326	1 014	920
<b>SOLIDARITE</b>								
AMICALE DES LOCATAIRES	0	290				0	0	290
AMICALE DU PERSONNEL	290	290		1 452		1 452	1 742	2 138
LES AMIS DU SOURIRE	868	1 183				0	868	1 183
CULTURE LOISIRS CONVIVIALITE COGNIN (CL2C)	469	399				0	469	399
SECOURS POPULAIRE	689	614				0	689	614

AUTRES ASSOCIATIONS								
CLUB DES RETRAITES	1 000	1 000				0	1 000	1 000
COMITE DES FETES	1 500	1 500				0	1 500	1 500
HARMONIE MUNICIPALE	4 032	4 102				0	4 032	4 102
JARDINS FAMILIAUX	109	109				0	109	109
SOU DES ECOLES	0	0				0	0	0
TIERS MONDE COMMUNES SOLIDAIRES	3 500	3 500				0	3 500	3 500
CONSEIL D'ANIMATION	1 000	1 000				0	1 000	1 000
COLLECTIF L'ITINERANTE	0	500				0	0	500
ECOLEES				20% Forgerie	3,30 € / élève			
ASS.SPORT ELEM CHATEAU	1 390	1 351		139	393	532	1 922	1 780
ECOLE MAT CHATEAU	109	109		46	129	174	283	292
ASS.SPORT ELEM FORGERIE	1 682	1 441		401	564	965	2 646	1 999
ECOLE MAT FORGERIE	109	109		225	317	542	651	505
ASS.SPORT ELEM PASTEUR	1 368	1 463		135	380	514	1 882	1 969
ECOLE MAT PASTEUR	109	109		81	228	309	418	392
Classes de découverte	5 000	5 000					5 000	5 000
<b>TOTAUX</b>	<b>53 433</b>	<b>55 987</b>		<b>15 354</b>	<b>3 626</b>	<b>18 980</b>	<b>72 412</b>	<b>72 581</b>
		<b>TOTAL Subventions extérieures</b>					<b>5 276</b>	<b>5 088</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>77 688</b>	<b>77 669</b>

SUBVENTIONS EXTERIEURES 2022		
ORGANISMES	SUBVENTION 2021	SUBVENTION 2022
Alzheimer Savoie	256	256
Association Dentaire Solidarité	128	128
Association Française des Sclérosés en Plaque (AFSEP)	68	68
Association Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)	128	128
Association pour Adultes & Jeunes Handicapés (APAJH)	256	256
Banque Alimentaire	256	256
Concours National de la Résistance et de la Déportation	68	68
Contact Savoie	128	128
Ecole à l'Hôpital	128	128
France Nature Environnement - FNE	128	128
Handisport Savoie	256	256
JALMALV accompagner la vie	128	128

Les chats libres de Chambéry	128	<b>128</b>
Ligue Nationale Cancer	256	<b>256</b>
Locomotive	128	<b>128</b>
Savoie de Femme	128	<b>128</b>
Les Amis des Bêtes	128	<b>128</b>
Les restos du cœur	68	<b>128</b>
Tétras Lyre	68	<b>68</b>
Association Départementale des Pupilles de la l'Enseignement Public de la Savoie	128	<b>128</b>
L'ELEF La monnaie autrement	128	<b>128</b>
<b>Nouvelles associations extérieures pour 2022</b>		
Habitat et Humanisme		<b>128</b>
<b>Sous-totaux</b>	3 088 €	<b>3 276 €</b>
<b>Crédit disponible</b>	2 000 €	<b>2 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	5 088 €	<b>5 276 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 25 voix pour et 1 abstention (M. Sereno)  
- approuve les propositions de la commission finances/animations pour l'attribution des subventions aux associations locales et extérieures pour l'année 2022.

## MEDIATHEQUE

### **11) Projet de diagnostic du territoire du bouquet des bibliothèques**

Madame Florence Castagno, adjointe aux affaires scolaires à la jeunesse et à la petite enfance informe le conseil municipal que les bibliothèques de Chambéry ont pour projet de candidater au label Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) en 2023.

Avant de solliciter ce label, il est nécessaire d'effectuer un diagnostic du territoire du bouquet des Bibliothèques, par l'intermédiaire d'un marché public confié à un prestataire privé.

Pour la ville de Cognin, le montant sollicité s'élèverait à 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- approuve la constitution d'un groupement de commande entre les Villes de Chambéry, Barberaz, Challes-les-Eaux, Cognin, La Motte-Servolex, La Ravoire, Saint-Baldoph,
- approuve les termes du projet de convention constitutive de groupement de commande tel qu'annexé au présent rapport,
- accepte le rôle de coordonnateur du groupement par la Ville de Chambéry,
- autorise le Maire ou son représentant habilité à signer ladite convention et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

### **16) Questions diverses**

→ Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 : organisation des bureaux de vote.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se rapprocher du service élections afin de compléter le tableau de présence pour la tenue des bureaux de vote.

→ Solidarité avec l'Ukraine.

Monsieur le Maire exprime la solidarité de la commune de Cognin avec le peuple ukrainien, ses dirigeants et ses élus, suite à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe sur décision du Président Poutine. Il fait part du courrier de l'association des Maires orientant la campagne de solidarité vers des dons financiers et propose qu'une subvention de 1 000 € soit versée par l'intermédiaire de l'association ce qui est accepté à l'unanimité.

→ Point sur les différents projets immobilier :

Monsieur le Maire rappelle qu'une commission urbanisme s'est tenue le 3 mars 2022. Le compte rendu en cours d'établissement comportera le document présenté en séance où figurent tous les projets immobiliers sur la commune

→ Installation des bennes à carton

Monsieur Machet précise que l'installation de bennes à carton a été décidée, à titre expérimental, par la commission déchets de Grand Chambéry. Deux sites ont été identifiés en accord avec la commune. (A côté de la clinique vétérinaire et à pont d'Hyères). Cette opération a pour but d'inciter les habitants à déposer dans ces bennes les gros cartons uniquement.

Monsieur Machet précise par ailleurs que Grand Chambéry achève le remplacement d'anciens conteneurs par de nouveaux en béton acier.

→ Informations sur la friche Champenois

Monsieur le Maire précise que la société ARCOLE est propriétaire du tènement en bordure de la route de Lyon, que des sondages du terrain sont en cours. Monsieur le Maire ajoute que le futur projet fera l'objet d'une présentation

→ Dates à retenir

- 15/03 : commission scolaire à 18 h 00. (Salle du conseil municipal)
- 18/03 : commission communication à 18 h 30 (Salle du conseil municipal)
- 26/03 : carnaval : rendez-vous à 13 h 30 à école élémentaire pasteur pour le maquillage pour un départ à 15 h 00 et une arrivée à 16 h 00 dans la cour de l'école de la Forgerie
- 03/04 : vide grenier : le document est en phase de finalisation –

Prochain conseil : 5 avril 2022 à 19 h 30/20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.